Gouvernance Territoriale et Investissement Direct Etranger (IDE) Aperçu théorique et vérification empirique Cas des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA)

The automotive Territorial Governance and Foreign Direct Investment (FDI)

Theoretical overview and empirical verification

Middle East and North African (MENA) countries

BACHA Soumeya 1*

¹ Université de Tipaza, 42000, Algérie, s.bacha@univ-boumerdes.dz **Received:** 02/10/2018; **Revised:** 09/10/2018; Accepted: 31/12/2019

Résumé: En effet, la gouvernance peut être défini comme étant « l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants ». (Charreaux, 1996). Elle est généralement encadrée par des lois et des règles maintiennent, en théorie, les intérêts des principales parties prenantes. Elle implique une nouvelle organisation du pouvoir et une nouvelle façon de gérer l'entreprise économique. Ainsi, le thème de gouvernance et devenu ces dernières année l'objet de controverse commune à plusieurs disciplines. Il constitue l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation surtout avec les crises économiques et politiques que vit le monde. Dans ce cadre, la problématique de la gouvernabilité des territoires aujourd'hui relève du défi et nous mène à nous interroger sur d'autres modes de gestion et de régulation des territoires. De plus. La question de la gouvernance territoriale s'inscrit dans la politique de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, permettant la mise en exergue des mouvements de développement local dans l'ère de la globalisation. A la lumière de ces événements, nous allons essayer d'examiner à travers cette recherche les différents aspects de la gouvernance territoriale afin de mettre la lumière sur l'impact de la gouvernance territoriale sur l'attractivité des investissements directs étrangers et son effet sur la croissance économique des pays travers une analyse empirique des pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MEN Mots clés: Gouvernance territoriale, investissement direct étranger, croissance économique, MENA.

Codes de classification Jel: M13

Abstract: The contribution of foreign direct investment in promoting economic growth has led governments in many developing countries to put forward the foreign direct investment attractiveness policy among their economic priorities. Furthermore, the decision to invest in a country can be motivated by various determinants. Of the foregoing, The main objective of this thesis is to identify the factors or determinants that affect the input flows of foreign direct investment in the MENA region (Middle East and North Africa), which act on the host country during the implementation of their policies and attractiveness, using data collected from 13 countries in the MENA region, during the period from 2011 to 2017, our results show that variables such as market size, trade openness, the level of governance, infrastructure and political stability help to explain the flow of foreign direct investment to the country in the MENA region.

Key words: Foreign direct investment, Middle East and North Africa countries, Governance, economic growth.

Jel Classification Codes: M13

^{*} BACHA Soumeya, e-mail: s.bacha@univ-boumerdes.dz

I- Introduction:

Avec l'avènement de la mondialisation et l'économie de marché les économies émergentes ont réalisé des performances macroéconomiques très importantes.

Pour renforcer c'est performance, les Etats se sont engagés dans un processus de reconstruction et de réforme institutionnelle affectant le fonctionnement de l'économie d'une manière général.

Dans ce contexte, l'objectif principal et primordial des autorités de ses pays est d'atteindre le processus de transition vers la « bonne gouvernance » afin de réaliser la croissance économique voulue.

En effet, la gouvernance peut-être défini comme étant « l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants ». (Charreaux,1996).

Elle est généralement encadrée par des lois et des règles maintiennent, en théorie, les intérêts des principales parties prenantes. Elle implique une nouvelle organisation du pouvoir et une nouvelle façon de gérer l'entreprise économique.

Ainsi, le thème de gouvernance et devenu ces dernières année l'objet de controverse commune à plusieurs disciplines. Il constitue l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation surtout avec les crises économiques et politiques que vit le monde.

Dans ce cadre, la problématique de la gouvernabilité des territoires aujourd'hui relève du défi et nous mène à nous interroger sur d'autres modes de gestion et de régulation des territoires.

De plus. La question de la gouvernance territoriale s'inscrit dans la politique de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, permettant la mise

en exergue des mouvements de développement local dans l'ère de la globalisation.

Par ailleurs, la mondialisation et l'internationalisation des échanges ont engendré un processus dynamique dans lequel les investissements directs étrangers occupent une place centrale. En quête de moyens d'exploitation des perspectives fournies par le marché mondial, les entreprises sont de plus en plus orientées vers des stratégies et des approches qui transcendent les frontières .

Les acteurs principaux de ce processus sont les firmes multinationales, dont les stratégies et les structures organisationnelles ont changé avec l'exacerbation de la concurrence sur le marché international.

Dans ce contexte, les pays en développement tout autant quel pays développés se sont engagés dans la perspective d'intégrer l'économie mondial. Ces pays déploient des efforts considérables pour améliorer la gouvernance au sein de ses entreprises.

En effet, depuis de nombreuses années, les pays en développement voient le rôle de l'investissement direct étranger comme important pour leur développement économique et social. L'IDE est considéré comme un moteur de la croissance car il fournit le capital indispensable pour l'investissement, accroit la concurrence et crée de la richesse pour le pays hôte, en adoptant des technologies plus efficaces ou en investissant dans le capital humain, c'est qui incite les entreprises locales à devenir plus productives.

A la lumière de ces événement, nous allons essayer d'examiner a travers cette recherche les différents aspects de la gouvernance territoriale afin de mettre la lumière sur l'impact de la gouvernance territoriale sur l'attractivité des investissements directs étrangers et son effet sur la

croissance économique des pays travers une analyse empirique des pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA).

Dans ce contexte, le point de départ notre recherche est la problématique suivante:

Quelle est la réalité de la gouvernance territoriale dans les pays du Mana? et quel est son impact sur l'attractivité des ide dans la région?

Cette Question constitue le fil conducteur de notre recherche. De cette problématique principale, nous allons essayer d'apporter des réponse aux questionnements suivants:

- 1.En quoi consiste la gouvernance territoriale?
- 2 .Qu'est-ce que nous an apporté la littérature économique en matière de retombées de gouvernance sur la croissance économique?
 - 3 .Quelle est la réalité de la gouvernance territoriale aux pays du MENA?
 - 4 .Quel est la relation entre la gouvernance territoriale et l'investissement direct étranger?

1 .Importance de l'étude:

En effet, ce sujet présente un intérêt particulier pour les pays en développement du fait que très peu de travaux de recherche ont été effectués, et que leurs Etats sous- estiment encore l'importance et les effets de la gouvernance territoriale sur la croissance économique.

2 .L'objectif de recherche:

Notre recherche vise à déterminer l'importance de la gouvernance territoriale pour les pays en développement notamment les pays du MENA et son effet sur l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE). Nous allons essayer ainsi de:

- Déterminer stratégie de la gouvernance territoriale;
- Définir le concept de la gouvernance territoriale notamment son émergence, ses différentes théories et pratiques et ses acteurs principaux;
- Étudier l'état des lieux de la gouvernance dans les pays du MENA;
- Et enfin analyser la relation entre la gouvernance territoriale et l'attractivité des IDE.

3 .Méthodologie de recherche:

La démarche méthodologique suivie pose la question fondamentale de la relation entre la théorie et les observations empiriques. A cet effet, la finalité des notre recherche inscrit notre travail dans une démarche hypothético déductive.

Afin de répondre a notre problématique principale, nous allons essayer dans un premier temps de faire une revue de la littérature sur les concepts de base pour ensuite focaliser notre étude sur une analyse empirique des pays de la région MENA.

II-La gouvernance territoriale : Un enjeu d'influence

En effet l'apparition de la gouvernance actuelle revient à des débuts d'essence démocratique qui sont fondés sur le droit. Mais le problème qui se pose c'est que le droit est fondé sur quelles visions, surtout avec l'avènement des technologies de l'information et de communication .

En d'autres termes, nous pouvons dire que le monde s'est transformé de manière radicale surtout avec l'ouverture des marchés et l'émergence des nouveaux pays industrialisés qui

favorisent l'accélération du processus de mondialisation et d'intégration économique. Cependant, la compétition internationale devient de plus en plus féroce, touchant tous les secteurs d'activité, notamment l'approvisionnement en énergie.

Dès lors, la société d'information représentait un accélérateur pour l'émergence de la gouvernance mondiale. Cette dernière s'est caractérisée par le foisonnement et l'immédiate. Elle s'est développée rapidement grâce à la montée en puissance de technologies d'information, de la facilitation de communication, qui aident fortement à la transmission de l'information et au renforcement de tous les mouvements de pensées. Tout ceci a conduit à la création d'une culture .

La société d information a ainsi favorisé progressivement à la création d'une opinion publique internationale, facile à émouvoir.

1 .Initiation à la gouvernance :

A. Généralités sur la gouvernance:

Le concept de la gouvernance ne possède pas une seule définition précise. Il renvoie à plusieurs significations différentes et parfois antinomiques. En fait, la notion de gouvernance a été introduite pour la première fois par Ronald Coase en 1937 à travers la théorie de coût de transaction. Coase (1937) explique que la firme émerge et évolue grâce à ses modes de coordination interne qui lui permettent de réduire les coûts de transaction générés par le marché. Puis, dans les années 70, Olivier Williamson reprend le terme de "gouvernance des entreprises" afin de caractériser les politiques internes de l'entreprise. Cependant, l'utilisation du concept de gouvernance ne se limitait pas à la science économique, puisque il n'a pas tardé pour entrer à la fin des années 80 dans la science politique en Angleterre, par la mise en place d'une série de reformes visant à limiter le pouvoir des autorités locales et renforcer la centralisation et la privatisation de certains services publics par le gouvernement anglais en 1979.

Par ailleurs, la notion de gouvernance est entrée en vigueur dans le domaine des relations internationales à travers les institutions internationales par l'implication du concept de" bonne gouvernance" pour désigner les caractéristiques et les particularités de la bonne question de l'administration publique des pays.

B. Quelques définitions de la gouvernance:

De nombreuses définitions ont été attribuées à la notion de gouvernance depuis son apparition. Chaque définition met l'accent sur un aspect particulier.

Pour le philosophe Alain Deneault, « la gouvernance n'est pas synonyme de démocratie mais son antonyme ». Elle Implique une nouvelle organisation et une nouvelle façon pour gouverner la société économique.

Selon Benko et Lipietz (1995), la gouvernance correspond à « un mode de régulation qui ne repose pas exclusivement sur les mécanismes du marché, ni sur les interventions de l'Etat, mais qui s'appuie sur la société civile.«

Charreaux.G a également essayer de définir la gouvernance comme étant « l'ensemble de mécanismes qui gouvernent le comportement des dirigeants et qui délimitent leur latitude discrétionnaire ». (Charreaux.G, 1997).

De son côté, l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) considère la gouvernance comme étant «l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter le pouvoir et d'influencer les décisions des dirigeants ».(OCDE, 2004)

La Banque mondiale (BM) voit également dans la gouvernance manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement et considère que l'existence d'un État de droit et de la démocratie, l'exigence de la transparence et de la responsabilité publique et privée, la gestion efficace des relations publiques, la disponibilité d'un cadre macroéconomique sain incitateur et favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché et la lutte contre la corruption, sont des conditions nécessaires à la bonne gouvernance.

D'une manière générale, nous pouvons dire que la gouvernance désigne l'organisation et la répartition des pouvoirs entre différente instance d'une entreprise. Elle constitue un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions pour atteindre des buts définis préalablement et collectivement.

C. Indicateurs de la gouvernance selon banque mondiale :

Dans un rapport de recherche en 2005, Daniel Kauffmann, directeur du programme de gouvernance mondiale à la Banque mondiale, et Ark Kraay, économiste principal dans le groupe de recherche de la banque, proposent un tableau de bord à l'échelle mondiale, comprenant des indicateurs de gouvernance.

Ils ont développé six composantes de la gouvernance. Ces indicateurs sont résumés comme suit:

- Etre à l'écoute et rendre compte: Mesures de droits politiques, civils et les droits de l'homme.
- Instabilité politique et violence: Mesures de la probabilité de menaces de violence contre les gouvernements, voir les probabilités de leur renversement, y compris le terrorisme.
- Efficacité des pouvoirs publics: Mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation du service public.
- Fardeau Réglementaire: Mesures de politique non favorable au marché.
- Ètat de droit: Mesures la qualité de la mise en application des contrats, la police et les tribunaux, y compris l'indépendance du judiciaire et l'incidence de la criminalité.
- ➤ Maîtrise de la corruption: Mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, y compris la grande et la petite corruption.

D. les Acteurs de la gouvernance territoriale:

Il s'agit de toutes les parties qui ont pour un objectif principal commun de construire, d'administrer et d'améliorer la vie des populations. Ces acteurs peuvent être regroupés en trois groupes:

- ➤ l'Etat et ses institutions.
- Le secteur privé.
- > Et la société civile.

En effet, l'État joue un rôle très important dans la réalisation des projets de développement. C'est le seul acteur qui est capable de créer un environnement politique légal et un climat favorable au développement humain à travers ses différentes institutions par l'exercice de ses pouvoirs législatifs, judiciaire et exécutifs.

Cependant, le secteur privé constitue un élément très important dans le développement économique du pays puisqu'il réunit toutes les entreprises, quel que soient leur tailles, exerçant des activités économique et qui ne sont pas étatiques. Sa participation au développement territorial figure dans la production des biens et services, la création de l'emploi et la répartition des revenus.

Enfin, la société civile, qui est constituée par l'ensemble des individus occupant un espace territorial donné, doit être mobilisée pour participer aux différentes activités (économique, sociale et politique) afin de défendre les intérêts de leur territoire.

.2 La gouvernance territoriale : Evolution, tendances et Perspectives

Après avoir fait un survol sur les concepts de base de la gouvernance, nous allons passer à présent à une approche spécialisée de celle-ci. Il s'agit principalement de la gouvernance territoriale . Mais à quoi renvoie la notion de la gouvernance territoriale?

A. Définition de la gouvernance territoriale:

La gouvernance territoriale peut être définie comme étant : « le processus d'articulation de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels entre les acteurs géographiquement proches en vue de résoudre un problème productif ou de réaliser un projet de développement".(Gilly.Wallet,2005) .

De cette définition, nous pouvons considérer la gouvernance comme étant un processus de rationalisation et de partage de pouvoir entre les différents acteurs ayant des intérêts en commun dans l'organisation ou la firme.

D'une façon générale, la gouvernance permet d'assurer la cohésion d'un territoire. Le concept traite la notion du territoire d'une façon globale et ignore l'échelle territoriale locale, tandis qu'une grande partie des enjeux de la gouvernance se joue dans l'articulation entre ces échelles. Mais pour bien comprendre les enjeux de la gouvernance territoriale, il serait opportun de faire un passage de la gouvernance mondiale à la gouvernance territoriale.

B. De la gouvernance mondiale à la gouvernance territoriale:

En effet, la question de la gouvernance mondiale se pose dans le contexte de la mondialisation. Elle se traduit par la mise en place de réglementations publics et privés à la hauteur des défis afin d'instaurer un gouvernement mondial. Or, la réflexion sur la gouvernance mondiale doit faire appel à la notion de bien public mondial.

En théorie Économique, les biens publics se caractérisent par deux éléments fondamentaux: la non-rivalité dans leur consommation et la non-excluabilité de leurs consommateurs.

Parmi les biens publics, nous pouvons citer: la sécurité internationale, la stabilité politique globale, la stabilité économique, l'environnement macroéconomique, l'assistance humanitaire...etc.

Cependant, l'instauration de la gouvernance mondiale exige des mécanismes de prise de décision, tandis que le système international, qui gère le monde et qui s'est développé depuis des décennies de façon ad hoc, est un système de gouvernance globale sans gouvernement global.

Cependant, alors que nous remarquons l'absence d'un système complet de gouvernement global, nous pouvons retrouver, par contre, un réseau complexe d'arrangement international, qui peut constituer une forme incontournable de la gouvernance mondiale.

Ce réseau regroupe de nombreux traités internationaux et un ensemble de lois internationales.

Dans ce cadre, de nombreuses décisions touchant à l'économie mondiale sont prises dans le cadre des institutions internationales des nations unies, notamment la Banque mondiale(BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce(OMC).

Néanmoins, ces institutions internationales sont non- démocratiques, opaques et non transparentes, ce qui constitue une entrave de taille pour la bonne pratique de la gouvernance mondiale. Cependant, les crises économique qu' a connue le monde dans les années 80, couplées à un contexte de décentralisation, ont favorisé l'accélération du processus de l'intervention des pouvoirs publics au niveau local. Ainsi, nous avons assisté à la mobilisation des acteurs locaux autour des problèmes de gouvernance, ce qui a favorisé l apparition de la gouvernance territoriale.

Dans ce cadre, les systèmes administratifs locaux doivent être réactifs pour qu'ils s'adaptent rapidement aux diverses mutations des territoires.

En fate, la gouvernance met l'accent sur la crise de gouvernabilité des territoires. Ainsi, la multiplicité des textes de loi à l'échelle régionale avait un impact direct sur la vie du territoire et conduit à la création d'une sorte d'incertitude chez les acteurs mondiaux .

Cette situation à pousser les pouvoirs publics à travailler avec leur environnement afin de créer un dialogue avec la société et le monde économique.

3 .La gouvernance territoriale: Quel avenir pour les pays en développement?

Dans un monde marqué par une interdépendance croissante, il est devenu indispensable d'améliorer la gouvernance économique à tout les niveaux pour maximiser les avantages de la mondialisation d'une manière équitable pour tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement.

C'est sur un territoire donné que les acteurs internationaux et les institutions publiques peuvent mettre en commun leurs ressources, leurs expertises, leurs capacités et leurs compétences afin d'assurer une meilleure gouvernance dans leur territoire.

Cependant, la complexité et la diversité des règles, qui régissent un territoire donné, et l'interdépendance des acteurs entre eux ont constitué une entrave à la bonne pratique de la gouvernance, vu qu'aucun d'entre eux ne dispose de la maîtrise des informations sur son territoire national.

Dans ce contexte, les pays en développement, à l'instar des autres pays, ont fourni de considérable effort afin d'instaurer une meilleure gouvernance dans leurs territoires.

En effet, la gouvernance est perçue comme un mécanisme permettant d'améliorer le fonctionnement et rendre plus efficace les organisations, qu'elles soient à caractère public (organisation étatique et gouvernemental, administration public) ou privé (entreprise). À cet effet, ils ont adopté des lois et des règlements relatifs à une meilleure gouvernance économique, politique et financière.

Bien que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) aient émergé de la crise mondiale, il existe encore des risques importants transcendant la région. Cela s'explique par le fait que le MENA est une région complexe, sur le plan politique et culturel, surtout avec les perturbations politiques et les guerres civiles du printemps arabe dans plusieurs pays de la région, tels que l'Irak, la Syrie, la Tunisie, l'Égypte et le Yémen.

De plus, la région est actuellement le théâtre de très grave trouble. Plusieurs pays se sont plongés dans des guerres civiles, auxquelles les populations payent un lourd tribut, sans compter les dommages incalculables causés aux infrastructures.

Dans ce contexte, la gouvernance apparaît comme une solution pertinente pour assurer un développement clément. Cependant, ces pays appliquent peu les principes qu'ils se sont engagés à respecter notamment en matière d'ouverture des marchés et du respect de l'Etat de droit.

Par ailleurs, les PED se caractérisent généralement par leur gestion peu performante. Cette difficulté se manifeste souvent dans la gestion archaïque des entreprises et la défaillance des services administratifs. Pour ces pays, la gouvernance mondiale devrait évoluer au même rythme que la mondialisation de l'économie, des échanges commerciaux, des finances et des investissements.

Dans ce cadre, les institutions qui gèrent ces systèmes et initient leurs règles, doivent devenir plus démocratique et plus équitable afin d'améliorer et renforcer la participation des PED dans leur processus de décision, de façons à ce que les intérêts et les besoins de tous les pays et de tous les peuples soient prises en considération.

Il s'agira notamment d'examiner les mesures visant à accroître la cohérence et la compatibilité des systèmes financiers monétaires et commerciaux à l'appui du développement et les moyens d'accroître le rôle de la société civile, acteur principal de la gouvernance territoriale, dans le cadre des processus intergouvernementaux.

En d'autres termes, les questions de la bonne gouvernance sont souvent liées au développement, puisqu'elles contribuent au bon déroulement de l'économie nationale et le bien-être social. Pour ce faire, il faut que ces pays réunissent leurs efforts afin de renforcer des capacités et de réformes des institutions pour instaurer un système économique international plus équitable.

Entre-autres, la dimension sociale de la gouvernance peut-être également renforcée, et cela par l'application des normes universelles et des textes arrêtés dans ce domaine surtout en ce qui concerne les normes et les règles du droit de travail.

Enfin, ces pays doivent également participer activement dans les processus de décision de façon à ce que leurs besoins et leurs intérêts soient pris en compte.

D'une manière générale, nous pouvons constater qu'il n'y a pas un modèle unique de développement pour tous les pays. Chaque pays a le droit de choisir sa propre voie et son propre modèle de développement économique et social.

Afin de favoriser la bonne gouvernance au niveau national et international, les pays doivent fournir de considérables efforts de cohésion à l'échelle mondiale :

- Ils doivent participer activement dans le processus de prise de décision et d'établissement des normes;
- Ils doivent concrétiser le rôle important de la société civile dans les processus intergouvernementaux;

• Et enfin, ils doivent assurer une coopération contre la corruption et la criminalité transnationale.

Il est donc nécessaire de réduire le déficit démocratique et d'améliorer l'efficacité politique des institutions internationales afin de promouvoir une gouvernance mondiale.

III- Vers une meilleure gouvernance au MENA

Le concept de la bonne gouvernance est un sujet d'actualité dans les discours sur la croissance économique notamment aux pays du MENA. Elle est perçue comme un catalyseur de développement ou encore, comme un mécanisme qui permet d'améliorer le fonctionnement et rendre plus efficace les organisations .

Cependant, les différentes malversations financières et les crises économiques qu'a connues le monde ces dernières décennies, ont entraîné l'adoption des lois et des règles relatives à une meilleure gouvernance économique. C'est dans ce cadre que les pays du MENA ont fourni de considérables efforts afin de contribuer au maintien de la paix, à la stabilité et à la sécurité propice à une bonne gouvernance dans tous les pays de la région.

.1 Aperçu Général sur le MENA:

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est actuellement le théâtre de très graves troubles. La Syrie, l'Iraq, la Libye et le Yémen sont plongés dans des guerres civiles auxquelles les populations payent un lourd tribut, sans compter les dommages incalculables causés aux infrastructures. Quinze millions de personnes ont dû fuir leur patrie, souvent pour gagner des pays fragiles ou dans des situations économiques difficiles, tels que la Jordanie, le Liban, Djibouti et la Tunisie, provoquant ainsi la pire crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Le conflit que traverse le Yémen a notamment anéanti plusieurs années de développement. Par ailleurs, à Gaza, les blocus et les escalades de violences à répétition amputent le produit intérieur brut de 40 % et sont à l'origine d'un taux de chômage record dans le monde. Les pays exportateurs de pétrole relativement stables, c'est-à-dire l'Algérie, l'Iran et les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG), sont quant à eux confrontés à la baisse des prix pétroliers, au chômage chronique des jeunes et à l'absence de diversification économique. Cependant, les évolutions politiques en Tunisie, au Maroc et en Jordanie sont autant de signes que les citoyens prennent une part de plus en plus active à l'élaboration des politiques .

En effet, MENA est l'acronyme de Mideale East and North Africa, regroupant les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du nord. Il désigne une grande région, allant du Maroc au nord-ouest de l'Afrique jusqu'à l'Iran au sud-ouest de l'Asie, qui comprend les pays suivants:

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unies, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Lybie, Malte, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Syrie, Tunisie, Turquie et Yémen.

Le MENA comprend plusieurs pays qui possèdent de vastes réserves de pétrole et de gaz naturel essentiels au maintien des activités économique mondiales. Il détient 60% des réserves mondiales de pétrole et 45% des réserves mondiales de gaz naturel.

De plus, la région MENA est une région économiques qui arbitre 424 million habitants dont 85% vivent à revenu intermédiaire (Maroc, Jordanie, Tunisie, Oman, Algérie, Yémen l'Egypte et Syrie),

8% dans des pays à revenu élevé (Qatar, Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unies, Kuweit, Lybie et Israël) et 7% dans des pays à faible revenu.

MENA est une région d'une grande diversité économiques qui regroupent à la fois des riches économies pétrolières du Golf et des pays pauvres en ressources par rapport à leur population tels que: l'Egypte, le Maroc et le Yémen.

Durant ces dernières années, la prospérité économique de la région a été influencée par plusieurs facteurs, tels que les instabilités politiques et sociaux dans certains pays sous l'effet du printemps arabe, baisse du prix du pétrole et l'héritage de la politique et des structures économiques.

En fate, au déclenchement du printemps arabe, la région possédait plusieurs atouts :

Une population jeune, une base de ressources solide et une résistance aux chocs économiques qui lui ont permis de surmonter la crise financière internationale de 2008.

La pauvreté absolue était peu répondue, environ 4% de la population vivent avec moins de 1,25 dollars par jour. Or, les bénéfices de la croissance ne concernaient qu'une petite élite, une situation qui a conduit à la frustration sociale et engendré un ressentiment généralisé.

La région est ainsi caractérisée par une diversité culturelle puisqu'elle regroupe des pays de plusieurs zones, allant géographiquement du Maroc à la ponte occidentale de l'Afrique du nord à l'Iran dans le Golf persique, des pauvres aux riches, stable à instable et petite et grande. Ce qui nous a permis de la décomposer en plusieurs régions .

Les trois Etats nord-africain de l'ouest à savoir: le Maroc, l'Algérie et la Tunisie constituent la région du Maghreb. Ajoutons l'Egypte ils constituent l'Afrique du nord.

La région du levant se compose de la Syrie et la Jordanie. Le levant est aussi généralement entend inclure Israël et les territoires palestiniennes.

De plus, nous avons la région du Golfe qui est composée de Cinq membres du Conseil du Coopération du Golfe ou CCG (Bahreïn, Koweït, Oman, Arabie Saoudite et Émirats Arabes Unies).

Par ailleurs, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est actuellement le théâtre de très graves troubles. La Syrie, l'Iraq, la Libye et le Yémen sont plongés dans des guerres civiles auxquelles les populations payent un lourd tribut, sans compter les dommages incalculables causés aux infrastructures. En effet, quinze millions de personnes ont dû fuir leur patrie, souvent pour gagner des pays fragiles ou dans des situations économiques difficiles, tels que la Jordanie, le Liban, Djibouti et la Tunisie, provoquant ainsi la pire crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le conflit que traverse le Yémen a notamment anéanti plusieurs années de développement. Par ailleurs, à Gaza, les blocus et les escalades de violences à répétition amputent le produit intérieur brut de 40 % et sont à l'origine d'un taux de chômage record dans le monde .

Les pays exportateurs de pétrole relativement stables, c'est-à-dire l'Algérie, l'Iran et les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG), sont quant à eux confrontés à la baisse des prix pétroliers, au chômage chronique des jeunes et à l'absence de diversification économique. Cependant, le mouvement populaire qui a commencé en Tunisie en décembre 2010 s'est répondu dans la région MENA et continue de provoquer des changements politiques majeurs. Le peuple de cette région appellent à l'avènement de la démocratie et à la liberté politique, dénoncent la corruption et demandent une réformes du système économique de leurs pays afin d'assurer l'emploi

et garantir la cohésion sociale.(OCDE « Politiques en faveur des PME Afrique du Nord et Moyen-Orient 2014 : Évaluation sur la base du Small Business Act pour l'Europe », 2014, P.25).

.2 Etat des lieux sur la gouvernance aux pays du MENA:

En effet, le rôle de la gouvernance et ses implications sur la croissance économique a été au centre de débats critiques des pays du MENA, au cours de ces dernières années. Ce controverse a été perçu comme, un résultat direct de l'échec des reformes de la politique de développement entreprises par les gouvernements des pays en question .

En dépit de l'importance de la gouvernance dans l'économie des pays du MENA, cette dernière se voit comme un moyen pertinent pour la consolidation et de la sécurité, afin d'atteindre leur développement économique et lutter contre la pauvreté.

Cependant, le choix de la gouvernance, se justifie par le fait que le contexte actuel des pays de la région nécessite la prise en considération de certains facteurs importants tels que le niveau de développement, la pauvreté élevée, l'instabilité politique et sociale, une politique influencée par différents niveaux de démocratie, du problème d'analphabétisme et l'utilisation des fonds de l'État comme source irrégulière d'enrichissement.

Dans ce contexte, les États ont su que la seule solution pour en sortir de cette situation de sous-développement serait d'attirer une quantité importante des investissements directs étrangers (IDE) afin de stimuler la croissance des pays.

Par ailleurs, les investisseurs sont très exigeants sur la qualité des structures de gouvernance, tant au niveau public que privé .

De plus, l'instabilité politique (coup d'État militaire, guerre civile ... etc.) et les conflits actuels, ont fait de la région un marché à haut risque pour les investisseurs étrangers.

Dans ce contexte, Kim (2010) constate que les pays, ayant un niveau élevé de corruption et un niveau bas de gouvernance et de démocratie, ont des entrées d'IDE plus faible que ceux qui ont plus de droits politiques.

Cependant, avec l'instauration de la démocratie et l'amélioration du système judiciaire par l'ensemble des réformes entreprises par les États, l'économie du pays du MENA s'est améliorée. Ces pays ont réalisé l'importance des systèmes de bonne gouvernance efficaces et efficients à travers les différentes réformes organisationnelles et structurelles .

Dans ce contexte, la région an enregistré une croissance considérable des approches participatives au niveau de l'élaboration des plans territoriaux et des stratégies de développement (notamment à travers le programme Maghreb GOLD du PNUD). Le modèle de l'action locale 21, créé lors de la conférence sur l'environnement de Rio en 1992, rencontre également un grand succès, en particulièrement au Maghreb et en Turquie. De tels processus nécessitent la mobilisation et l'intégration de l'expertise locale, et plus particulièrement des universités, du gouvernement et d'organisations de la société civile, donnant ainsi naissance à une gouvernance multipartite. Toutefois, à ce jour, ces phénomènes ont été limités à des processus occasionnels et uniques et ne jouissent pas d'une reconnaissance constitutionnelle ou législative.

La portée de la « territorialisation de la politique publique » est souvent limitée par la faiblesse de la démocratie locale. Plus, important encore, les initiatives visant à élargir la politique publique et la démocratie locale sont souvent interrompues ou ajournées par les acteurs nationaux avant d'arriver à leur terme, ces derniers souhaitant conserver une position dominante au sein du processus de prise de décisions. Une nouvelle loi adoptée en 2005 fait toutefois exception. Elle

permet aux municipalités en Turquie d'organiser des référendums sur des questions locales à leur propre initiative .

En général, la région a néanmoins encore de faibles notions en matière de citoyenneté et est dépourvue d'une gouvernance locale responsable.

De plus, les pays de la région ont réuni leurs efforts afin de construire une bonne gouvernance au niveau de leurs territoires, à travers la mise en place des objectifs suivants:

- > Promouvoir une gouvernance ouverte, inclusive et transparente pour bâtir la confiance dans l'Etat et favoriser un développement économique inclusif.
- ➤ Promouvoir la participation des femmes dans la vie publique par le biais de la Plateforme MENA-OCDE sur la place des femmes dans le gouvernement, la production de rapports analytiques comparés et une aide accrue pour traduire les recommandations en actes .
- Développer des institutions et des processus gouvernementaux plus efficaces pour fournir de meilleurs services publics en dispensant des conseils sur la manière d'améliorer le fonctionnement de l'appareil gouvernemental.
- ➤ Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption pours développer la confiance dans les institutions publiques .
- Renforcer l'Etat de droit en vue d'accroître la transparence et l'efficience réglementaires pour les citoyens et le secteur privé et de promouvoir l'efficacité et la confiance publique.
- Renforcer le développement local et les capacités des institutions publiques au niveau local pour accroître le développement économique, améliorer la fourniture des services publics et accroître la participation des citoyens.
- Renforcer les capacités et fournir un soutien à la mise en œuvre afin de renforcer la durabilité et l'impact à long terme des efforts de réforme.

Après avoir présenté l'état des lieux de la gouvernance dans les pays du MENA, nous allons, à présent, essayer d'analyser l'influence de la gouvernance sur l'attractivité des investissements directs étrangers .

IV- Gouvernance territoriale et Investissement Direct Etranger

Comme nous l'avons cité précédemment, les pays en développement ont été marginalisés dans le processus de mondialisation puisque cette dernière favorise les territoires les plus dynamiques et plus créateur de richesse au détriment du territoire moins productif, ce qui a conduit à une concentration des richesses spatialement et socialement.

Pour faire face à cette marginalisation, les territoires se voient obliger de mobiliser les acteurs et de valoriser leur ressource, en d'autres termes devenir plus attractifs.

Pour la plupart des économies en développement, l'attractivité est un outil qui permet au territoire de valoriser leurs ressources par l'accueil des IDE.

Par ailleurs, les IDE étaient perçus comme une menace pour la souveraineté nationale, mais l'avènement de la mondialisation et la libéralisation du commerce international a déplacé les enjeux des pays vis-à-vis des IDE. Cependant, depuis sa montée en puissance à la fin des années 1980, l'investissement direct étranger a gagné en maturité et en complexité. Il est devenu le principal instrument par lequel les pays s'intègrent à l'économie mondiale. Les différents pays qu'ils soient développés ou en voie de développement ne considèrent plus les implantations des entreprises étrangères sur leurs territoires comme une menace ou un danger, bien au contraire, l'IDE est désormais perçu comme un facteur bénéfique à l'économie d'accueil et constitue l'un des principaux catalyseur du développement, notamment pour les pays en développement. Il contribue

à améliorer la performance économique du pays hôte et engendre le rétablissement de son équilibre financier et augmenter par conséquent sa compétitivité internationale. Il peut avoir également des retombées technologiques, contribue à la création du capital humain et facilité l'intégration aux échanges internationaux .

Toutefois, l accueil des IDE n'est pas souvent synonyme du développement économique puisque les investisseurs étrangers ne prennent pas en considération le souci lié à la territorialité et voit le territoire comme un lieu d'implantation et d'investissement seulement.

C'est dans ce contexte que les pays de MENA, à l'instar des autres pays en développement, ont déployé de considérables efforts afin de rendre leur climat d'affaires plus favorable à l'investissement et d'attirer davantage les capitaux étrangers.

À cet effet, ses pays essayent avec tous les moyens de créer une structure territoriale, qui permet de gouverner l'ensemble des acteurs et qui veille au respect de la mise en œuvre de tout projet de développement local. C'est ainsi que la gouvernance territoriale c'est apparu comme l'ensemble des processus au mécanisme institutionnelle qui participent à la régulation locale du système économique territorial. (Gillyet et Perat, 2004).

À cet effet, nous allons nous intéresser dans cette partie à l'analyse de l'impact de la gouvernance territoriale sur l'attractivité des investissements directs étrangers au pays du MENA.

.1 Etat des lieux des IDE au MENA:

L'attractivité des IDE est devenue un enjeu majeur pour tout les pays quel que soit leur niveau de développement. Ce nouvel impératif a conduit les gouvernements à renforcer leurs efforts en vue de favoriser le climat d'affaire et donc attirer davantage des implantations étrangères sur leur territoire national. Cette orientation en faveur de l'attractivité des IDE confère à l'Etat un nouveau rôle en le qualifiant de promoteur et facilitateur du mouvement.

Dans ce contexte, la nation est devenue un produit qu'il faut promouvoir sur le marché mondial des territoires, et l'Etat devient le promoteur principal des pays d'accueil pour les investisseurs étrangers en renforçant les facteurs d'attraction et en instaurant des politique de promotion afin de séduire les investisseurs internationaux.

A cet effet, les pays en développent enregistrent dans leur territoire national d'entrée d'IDE de plus en plus important. En fate, l'investissement étranger favorise d'une manière ou d'une autre à la création d'un climat d'affaire propice et favorable à l'investissement surtout en matière de compétitivité et de complémentarité. Cet élément représente donc un facteur clé pour le progrès de l'économie des pays de la région MENA .

Cette tendance s'explique par les programmes de privatisation de grande envergure qui ont été mises en place par ces pays au cours des dernières décennies. Or, les différentes réformes appliquées dans ce cadre ont conduit à une amélioration considérable du climat d'affaires et à l'augmentation les flux d'entrée d'IDE vers la région.

Par ailleurs, les économies du MENA, depuis 2005, cherchent à consolider les fondements de l'économie et de la gouvernance de la région pour servir de base au développement et pour aider ses pays à concevoir et mener à bien des réformes de leurs politiques publiques. Cet effort régional a été mis en place pour promouvoir de vastes réformes afin d'améliorer le climat de l'investissement, de moderniser les structures de la gouvernance publique et leur fonctionnement, et de renforcer les partenariats régionaux et internationaux à l'appui du développement économique, de la création d'emplois et du développement humain et social de la région .

Dans ce cadre, les pays de la région ont fixé des projets de transition auxquels participe l'OCDE; Parmi ces objectifs, nous pouvons citer:

- Renforcement de climat de l'investissement en Egypte vers des gouvernements inclusifs et ouverts;
- Promouvoir la participation des femmes dans les parlements et l'élaboration des politiques publiques ;
- Améliorer la connectivité au Maghreb avec application au Maroc ;
- Renforcer l'Etat de droit: efficacité et transparence dans la prestation de la justice et l'élaboration des règles en Egypte;
- Elaboration d'une stratégie de développement des PME en Libye ;
- Mise en place d'une autorité des investissements en Tunisie ;
- Améliorer la mobilisation des ressources nationales par la conception d'un système de fiscalité efficace et une transparence et une coopération internationale accrues en Tunisie ;
- Rendre opérationnels les partenariats public-privé en Tunisie ;
- Renforcer l'Etat de droit ;
- Et enfin, développer les capacités de la judiciaire au Yémen.

Cette initiative vise à répondre aux préoccupations stratégiques fondamentales de la région MENA ainsi qu'aux défis émergents, faisant écho à son contexte de transition et aux priorités du développement mondial. Il mettra également, l'accent sur le rôle essentiel des cadres de gouvernance et du développement du secteur privé afin d'améliorer la participation du public et la compétitivité, et de renforcer l'intégration économique régionale, en vue de répondre aux défis de la croissance inclusive dans la région .

Ainsi, la libéralisation des politiques en matière d'IDE s'est poursuivie dans les pays de la région. Parmi les mesures qui ont été prises, nous pouvons citer l'abaissement de l'impôt sur les sociétés étrangères, la privatisation d'entreprise d'Etat, la libéralisation du régime de taux de change, l'amélioration de l'accès des investisseurs au crédit et la facilitation de l'investissement.

Dans ce contexte, la région a signé 15 nouveaux accords bilatéraux d'investissement et 12 nouvelles conventions de double imposition en 2008.

De plus, les accords de libre-échange assortis des dispositions relatives à l'investissement ont été conclus entre la Turquie et le Chili et entre le CCG et Singapour. Cette amélioration est due en grande partie aux investissements faits dans les industries pétrolières et gazières en Algérie et dans les pays du Golfe CCG, l'agriculture, l'industrie et le tourisme au Maroc, en Tunisie et en Turquie (CNUCED,2009).

Cependant, les IDE dans la région du MENA ont enregistré une chute de 16% en 2011. Ce recul des flux d'IDE résulte non seulement des risques engendrés par les bouleversements politiques qu'ont connus plusieurs pays de cette région, mais également du ralentissement économique et de la crise financière qui a touché une grande partie des pays de l'OCDE.

Selon le rapport de l'agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) filiale de la banque mondiale(2011), l'effet négatif de la tourmente politique sur les investissements étrangers dans plusieurs pays de la région MENA, l'attitude des investisseur a varié entre le maintien de leurs projets et leur retrait.

Cette attitude est du en grande partie à l'instabilité politique qui ne s'intensifie et ne se prolonge, et aux risques d'insolvabilité du pays, hausse de l'inflation et creusement des soldes des comptes courants et des déficits budgétaires.

De plus, cette situation a également affecté le tourisme et les autres activités économiques dans la région MENA, dont le taux de croissance a fortement baissé pour s'établir à 1,7% en 2011 contre 3,6% en 2010.

En fate, la poursuite des troubles dans plusieurs pays touchés par le printemps arabe a eu un impact réel sur la croissance mais aussi sur les IDE dans la région MENA.

Selon le rapport de la banque mondiale (2014), la croissance économique s'établira en 2013 à 2,8%, soit un taux inférieur de moitié par rapport à 2012.(%5,6)

La figure N°01 représente l'évolution des flux d'IDE dans la région MENA comparé à d'autres régions.

IDE vers la régim MENA et les autres pays en développement (% du PIB)

1991-1995 1996-2000 2001-2005 2006-2010 2011-2012

Reste du monde en étreloppement Assigne du Nort: UUS

Méspen-Culeut et Afrique du Nort: les économies en étreloppement

Source: Données de la CNUCED.

Figure N° 01 : IDE vers la région MENA et les autres pays en développement (du % du PIB)

Source: CNUCED (2014), rapport sur l'investissement dans le monde, Op.cit, P.14

: CCU = Causell de recopientes du Clotte

Alors que les IDE destinés au reste du monde ont augmenté après 2010, les flux vers la région MENA ont poursuivi leur mouvement de décrochage à mesure que s'exacerbaient les conditions économiques et politiques, surtout aux pays qui ont été marqués par des troubles politiques en l'occurrence la Tunisie, l'Egypte, la Lybie la Syrie l'Iraq et le Yémen.

L'instabilité politique a affecté également la composition des IDE et a créé un biais des flux en faveur des industries extractives relativement moins créatrices d'emplois.

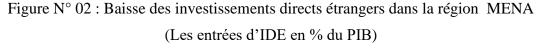
En plus d'être le deuxième plus grand investisseur dans la région, les pays du CCG sont une destination de premier plan des IDE. Ils ont reçu prés de la moitié de tout les investissements Greenfield vers la région MENA et 63% de tous les projets au cours de la période. (2012-2003)

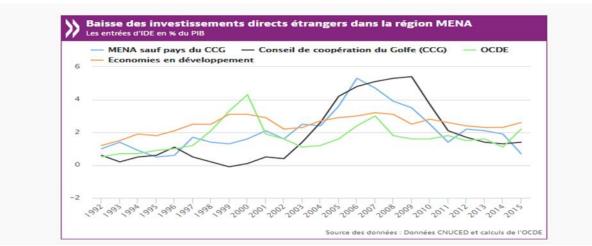
L'Arabie Saoudite et les UAE se distinguent par la grande taille de leurs entrées et le nombre d'emplois directs. Au Maroc, l'industrie reste le premier débouché des IDE.

Selon son dernier rapport (2016), la CNUCED souligne que la croissance économique dans la région MENA s'établissait à 2,3% en 2015, contre 4% en moyenne dans les pays émergents et en développement.

L'IDE dans la région a chuté de 50% depuis 2008, atteignant son plus bas niveau historique (-1% du PIB) en 2015. Les obstacles réglementaires et administratifs constituent un important facteur de dissuasion. L'instabilité et l'insécurité qui règnent dans la région présente également sur l'IDE, de même que sur le tourisme, qui accuse une forte baisse en Tunisie et en Egypte.

Les échanges entre les pays de région sont rares et ne représentent que 10% du commerce total de la région (Figure N°02).





Comme en 2015, le déficit budgétaire de la région se maintient à 9,1% du PIB en 2016.

Pour autant, les trois sous groupes de pays (Etats du CCG, pays en développement exportateurs de pétrole et importateur de pétrole) continueront d'enregistrer d'importants déficits en 2016.

Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance restera atone, plombée par le brusque ralentissement dans les Etats du CCG, qui devrait voir leur croissance retomber à 1,8%, soit deux fois moins qu'en 2015.La faiblesse persistante des cours de pétrole oblige les gouvernements à prendre des mesures d'austérité, qui ce traduisent par une baisse des dépenses notamment d'investissement, comme c'est le cas en Algérie.

En Algérie et à Oman, le taux de croissance s'établirait à 3,7% en 2016, contre respectivement 5 et 7% en 2015.

L'activité économique des pays en développement exportateur de pétrole dans le MENA est doublement touchée, par l'effondrement des cours du pétrole et par les guerres civiles.

Pour les pays en développement importateurs de pétrole, les résultats restent médiocres, car ils ont été durement touchés par les attentats terroristes, la contagion des conflits régionaux et un ralentissement des apports financiers en provenance des pays du Golfe. Globalement, leur croissance a chuté à 2,6% en 2016, avant de rebondir quelque peu, à 3,5% en moyenne .

2 .Analyse de l'impact de la gouvernance territoriale sur l'attractivité des IDE:

Depuis la fin des années 1980, l'investissement direct étranger prend de plus en plus d'ampleur. Il est devenu l'élément moteur de l'avancée vers une économie globale.

Les IDE sont devenus, l'un des grands enjeux de la concurrence et des rivalités entre les pays, alors qu'ils étaient regardés avec beaucoup de suspicion et de méfiance.

Aujourd'hui, les pays considèrent désormais les IDE comme une source stable de financement et surtout un vecteur pour le transfert des technologies, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion.

Ces effets positifs ont donc incité les pays à améliorer les facteurs attractifs des investisseurs étrangers et à mettre en place des politiques incitatives en instaurant de nouvelles stratégies de gouvernance territoriale. Dans ce cadre, la gouvernance constitue un déterminant très important pour l'attractivité des IDE, puisqu'elle favorise le climat d'affaire dans l'économie hôte et permet de promouvoir le développement socio-économique du pays.

En somme, l'ambiguïté de la relation existante entre la gouvernance territoriale et les flux IDE, nous a poussé à établir niveau de la région MENA la nature de cette relation en présence des variables de la gouvernance territoriale.

À cet effet, le but principal de cette recherche et d'étudier l'effet des indicateurs de la gouvernance dans les pays du MENA sur les flux d'IDE entrants.

Il s'agit principalement d'avoir une idée générale sur la gouvernance institutionnelle des pays étudiés. Pour cela, nous avons présenté l'évolution des deux indices, à savoir: État de droit et contrôle de la corruption de WGI, qui permettent d'appréhender la bonne gouvernance institutionnelle des pays du MENA.

l. Etat de droit:

Dans la majorité des pays MENA, les gouvernements locaux sont gérés par des conseils élus au suffrage direct. L'exécutif (dont le maire) est la plupart du temps élu indirectement par les membres du conseil et jouit de plus en plus de pouvoirs .

La participation aux élections locales est faible en général (sauf dans le cas de la Cisjordanie et de Gaza), traduisant par la désaffection des électeurs et leur manque de confiance dans l'intégrité et l'utilité des élections. La plupart des gens votent en fonction d'affiliations communautaires, tribales, confessionnelles et familiales et non du programme politique du candidat ou de son parti politique.

Les lois électorales sont souvent conçues de manière à favoriser les partis favorables au régime et faisant partie de la majorité au niveau national.

Les districts électoraux sont également remaniés pour limiter toute possibilité de voir les partis d'opposition (islamistes) remporter des sièges au sein des conseils locaux et des majorités stratégiques .

Les administrations centrales interviennent également dans les élections locales en procédant à un examen préalable des candidats, limitant ainsi le nombre de candidats, voire en intervenant dans l'élection du maire.

Améliorer l'environnement réglementaire grâce au recours systématique à la consultation, à l'usage de procédés et d' outils réglementaires et à des examens de l'état de la législation constitue une préoccupation commune des pays MENA dont le paysage réglementaire est souvent caractérisé par une accumulation des normes

En effet, la sécurité juridique et la présence d'un cadre réglementaire efficace sont des piliers pour le développement économique et social .

Les pays de la région MENA essayent avec tout les moyens de réunir leurs efforts pour renforcer l'indépendance, l'autonomie et l'efficacité du système judiciaire, améliorer l'accès à la justice et aider à la mise en œuvre de réformes en matière réglementaire. Ainsi, L'OCDE a mis en place une Charte régionale pour la qualité réglementaire(2009) qui fournit aux pays MENA un cadre commun de principes et de bonnes pratiques pour la gestion de la réglementation. Les pays de la région peuvent également s'appuyer sur la Recommandation de l'OCDE sur la politique réglementaire(2012) qui aide à la mise en œuvre de la réforme réglementaire systémique pour atteindre les objectifs de la politique publique d'une manière efficace et efficiente.

2 .Contrôle de corruption:

L'analyse du degré de corruption aux pays du MENA, montre que l'indicateur institutionnel (contrôle de corruption) joue un rôle très important dans l'attractivité des IDE puisqu' il va augmenter presque le taux de croissance de (1 %). Cette relation positive qui associe la croissance économique avec le contrôle de la corruption est collaborée dans les études Farida et al (2008); Tanzi et Davoodi .(1997)

La corruption est un obstacle majeur au développement économique et social et une menace pour la stabilité à long terme. Dans ce cadre, l'OCDE travaille avec ses partenaires de la région MENA à renforcer l'intégrité et la transparence, bâtir la confiance et promouvoir la responsabilité dans les secteurs public et privé.

En effet, le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance aide les gouvernements et des institutions indépendantes à promouvoir l'intégrité et à lutter contre la corruption en évaluant les cadres d'intégrité et en aidant au renforcement des capacités et à la mise en œuvre des réformes juridiques et institutionnelles .

L'anti-corruption (contrôle de corruption) a aussi des effets positifs sur la majorité des autres indicateurs comme les indicateurs structurels. Dans ce sens, Pellegrini et Gerlagh (2004) spécifient «cinq canaux de transmissions à travers lesquels la corruption influences la croissance, dont les plus importants sont respectivement l'investissement, IDE et le commerce extérieur.«

De plus, la dimension macroéconomique du risque pays et du climat des affaires affectent aussi les IDE.

Le risque pays: changement politique, corruption, non-transparence institutionnelle, paiements ou modification sur la dette souveraine, guerre et autres... et relié à la probabilité que les changements de l'environnement d'affaires se produisent en réduisant la rentabilité des affaires dans un pays .

(Singh et Jun, 1995) confirment la signification de l'effet du risque politique et l'Etat de droit, facteurs importants, dans l'explication des déterminants de l'IDE.

V-CONCLUSION

Cette étude a eu pour objectif d'analyser la relation entre les flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE) et la gouvernance territoriale dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA). Ainsi, nous avons examiné l'impact de la gouvernance institutionnelle à travers ses différents indicateurs (Etat de droit, contrôle de corruption) sur l'attractivité des IDE au MENA.

L'analyse des résultats révèle que l'Etat de droit a une influence négative sur l'attractivité des IDE. De plus, les résultats montrent que les niveaux de corruption élevés réduisent les entrées d'IDE. Ainsi, les droits de propriété, la corruption empêchent les marchés de fonctionner de manière optimale, et donc d'attirer les multinationales (Kinda, 2010). Cependant, les pays du Moyen-Orient sont perçus comme intrinsèquement risqués, ce qui ne favorise pas les entrées d'IDE. Ainsi, à l'heure actuelle, la relation négative entretenue par les variables de gouvernance institutionnelle et les flux d'IDE fait ressortir la préoccupation des investisseurs par rapport aux risques associés à la probabilité de changements défavorables. Ces risques pourraient entraîner des effets de contagion et sont généralement dus à la guerre, la famine, la corruption massive, l'échec des projets.

Ainsi, les échecs en termes d'instauration d'Etat de droit et de contrôle de la Corruption des économies étudiées se sont traduites par une diminution des flux d'IDE entrants, ces dernières années notamment avec le printemps arabe, car les efforts entrepris manquent de crédibilité afin de pouvoir capter la confiance des investisseurs. En général, les investisseurs étrangers restent réticents et perçoivent les reformes dans les pays de la région MENA comme transitoires, et ne modifient leurs comportements que lorsqu'ils croient que ces reformes vont perdurer, et que la situation devienne plus certaine, lisible et stable.

un développement important d'entreprises privées. Ce développement

Referrals and references:

- Alaya. M, Nicet-Chenaf. N, Rougier. E, 2007, Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les Pays du Sud Est de la Méditerranée, Cahiers du GREThA n° 2007 –06, Juin 2007.
- Algeria investment climate assessment, Document of World Bank, 29 Juin 2003, Finance private sector and infrastructure group Middle-East and North Africa region.
- Al-Sadig, A. 2009. «The effects of corruption on FDI inflows». CATO Journal,29(2), 267-294.
- Amable. B, 2005, « Les cinq capitalismes : Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation », Paris, Seuil, p 374.
- Asiedu, E. 2002. « The Determinants of Foreign Direct Investment to DevelopingCountries: Is Africa Different? » World Development, 30(1), 107-119.
- Asiedu, E. 2003. «Foreign direct investment to Africa: The role of government policy, governance and political instability». Récupéré le 22 novembre 2012.
- Asiedu, E. et Lien, D. 2004. «Capital Controls and Foreign Direct Investment». World Development, 32(3), 479-490.
- Balasubramanyam, V.N., Salis u, M. et Sapsford, D. 1996. «Foreign Direct Investment and Growth in EPandis Countries». The Economie Journal, 106(434), 92-105.
- Balasubramanyam, V.N., Salisu, M. et Sapsford, D. 1999. «Foreign direct investment as an engine of growth». The Journal of International Trade & Economie Development, 8(1), 27-40.
- COURLET Claude (2001), « Territoires et régions : Les grande oubliés du développement économique », L'Harmattan, Paris.

- COURLET Claude, « les système productifs localisés », dans, « industrie, territoires et politiques publiques », sous la direction de Cloude COUELRT et Bernard SOULAGE ? Ed.L'Harmattan, paris 1994.
- GAUDIN J-P. (2002), « pourquoi la gouvernance ? », la bibliothèque du citoyen, Presses de Science Po, Paris.
- GOUTTEBEL. J. Y. (2003), « Stratégies de développement territorial », 2ème Ed. Economica, Paris.
- Greffe.X, territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 1984.
- Hans Born olsen, «la décentralisation et la gouvernance locale : définitions et concepts »,DDC (Direction du Développement et la Coopération), suisse, novembre 2007.
- Mucchielli.J.L, 1985, Les firmes multinationales: mutations et nouvelles perspectives, Economica, Paris, pp.67-70.
- WILLAMSON Oliver E, (2005), « The Economics of Goverance », University of California, Berkeleey, january 2005.

Comment citer cet article par la méthode APA:

BACHA Soumeya (2019), Gouvernance Territoriale et Investissement Direct Etranger (IDE) Aperçu théorique et vérification empirique Cas des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), Economic Development Review, Volume 04 (numéro 02), Algérie : Université d'Eloued, pp. 242-261.

